

Présentation

Nouvelles directions

dans les recherches sur la distinction sociale

Jean-Pascal Daloz, Hugues Draelants *

I. Introduction

La distinction est un objet classique en sciences sociales depuis au moins Hebert Spencer¹ et nous disposons en la matière de nombreuses traditions analytiques toutes dignes d'attention. Mais lorsque le sujet se voit évoqué, nombreux sont ceux qui tendent à penser uniquement au traitement qu'en a donné Pierre Bourdieu dans son ouvrage éponyme. Ce dernier, qui relevait à vrai dire plus d'une déclinaison de thèmes préétablis que d'une investigation sans a priori, demeure un point de référence majeur, notamment aux yeux des tenants d'une sociologie critique hantée par la question de la domination. Il ne s'agit aucunement pour nous de la rejeter mais de mettre l'accent sur le caractère assez réducteur de ce genre de lecture.

L'objectif poursuivi dans ce dossier est d'élargir les horizons et de faire écho aux entreprises de renouvellement des problématiques qui sont apparues ces dernières années, développant les analyses comparatives, proposant des interrogations fondamentales de natures épistémologique, méthodologique et conceptuelle, ou privilégiant des approches reposant sur l'observation participante, entre autres².

* Jean-Pascal Daloz : CNRS/SAGE Strasbourg & Center for Cultural Sociology, Yale University. Hugues Draelants : UCLouvain/IACCHOS/GIRSEF.

¹ Cf. *The Principles of Sociology*, vol. II/part IV : *Ceremonial Institutions*, Londres, Williams & Norgate, 1893, où il est traité des "Class Distinctions".

² La majorité des contributions retenues ici sont tirées des deux journées d'études organisées à l'UCLouvain les 23 et 24 novembre 2017, événement qui a reçu le soutien du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) et de l'Association Internationale de Sociologie (Comité de Recherche sur les études comparatives, RC 20).

II. La distinction sociale : réflexions préalables autour de la notion

Dans la plupart des langues occidentales, le terme “distinction” (ou *distinto*, *distinción*, *distinzione*...) exprime au sens propre l’idée d’une claire différenciation. On sait qu’il en est venu progressivement à acquérir une acception sociétale (mais non encore symbolique) concernant par exemple l’indispensable démarcation entre les ordres sous l’Ancien Régime. A ce stade, le mot était plutôt employé au pluriel et semblait surtout viser à conjurer le spectre d’une confusion des statuts. C’est ultérieurement que la notion va revêtir un sens davantage figuré renvoyant à tout ce qui peut contribuer à la manifestation de la supériorité sociale et, finalement (au XIX^{ème} siècle), à une sorte d’ascendant général.

Il est loin d’être anodin de constater qu’au sein de sociétés prônant une relative égalité entre individus, le terme est fort peu présent, d’un usage limité, voire absent. Ainsi, en norvégien, le mot *distinksjon* ne sert guère que pour les décorations militaires (il en allait d’ailleurs de même du latin *distinctio* sous la République romaine). Et puis, il n’est pas anecdotique de souligner que, dans certaines langues, l’on dispose de plusieurs traductions possibles, lourdes chacune de sous-entendus soit valorisants soit dépréciateurs (comme en hébreux), ou qu’au Japon la création d’un terme approchant ne remonte qu’aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale !

Ce petit préambule vise à injecter d’entrée une salubre dose de relativisme et à faire saisir que pour le chercheur, la question se pose de savoir s’il convient d’adopter une approche large de la distinction sociale (sensible à divers types de configurations et de mécanismes) ou beaucoup plus restreinte, dans la lignée de Goblot ou de Bourdieu qui ne s’intéressaient, eux, qu’à la distinction “tout court” : c’est-à-dire au dernier sens du terme, en étroite référence à la posture “bourgeoise” dans le cadre d’une société de classes à la française.

III. La distinction sociale à travers l’histoire

Pour Goblot, dans un contexte aristocratique prémoderne le terme ne serait pas de mise³. Lorsque le statut supérieur est garanti par une société d’ordres ou d’états, dépendant essentiellement de la naissance, il ne ferait pas vraiment sens. La distinction serait en conséquence un mécanisme consubstantiel à l’ère moderne, où une concurrence ouverte entre classes s’exprime pleinement et où (a fortiori dans un régime démocratique revendiquant une égalité formelle) la bourgeoisie se doit de signaler en permanence sa primauté. Selon cette tradition d’analyse, les pratiques et consommations culturelles distinguées sont d’autant plus appelées à jouer un rôle majeur de légitimation que les privilèges statutaires se trouvent

³ GOBLOT E., *La barrière et le niveau : Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, PUF, 2010 (3^{ème} édition). Il s’agit d’un auteur dont les écrits précurseurs sur la distinction remontant aux années 1920 ont à l’évidence inspiré la lecture bourdieusienne à bien des égards.

désormais bannis. A cet égard, Goblot fait preuve du même aveuglement que Veblen, auteur nous ayant certes donné une extraordinaire analyse ethnographique de la “classe de loisirs” des États-Unis à la fin du XIX^{ème} siècle, mais ne comprenant pas l’univers de la noblesse qui lui est totalement étranger et qu’il assimile à un cocon protégé.

Or c’est là mésestimer les formidables concurrences qui pouvaient prévaloir par exemple entre courtisans, comme l’a bien montré Norbert Elias. Dans *La société de cour*⁴, ce dernier nous explique que

quand un duc se propose de faire construire une maison, celle-ci doit bien être la maison d’un duc et non celle d’un comte. [...] Un duc qui n’aménage pas sa maison comme il convient à un duc, qui, de ce fait, ne peut satisfaire aux obligations sociales d’un duc, a pour ainsi dire cessé d’être un duc (Elias, 1985 :43).

A l’époque de Louis XIV, c’est d’ailleurs toute l’organisation de la vie de la cour qui est marquée par la différenciation sociale et la symbolisation du rang :

Ce qui nous apparaît aujourd’hui comme du “luxe” est en réalité [...] une nécessité dans une société ainsi structurée. [...] Dans une société où chaque attitude d’un individu a une valeur de représentation sociale, les dépenses de prestige et de représentation des couches supérieures sont une nécessité à laquelle on ne peut se soustraire. Elles sont un instrument indispensable d’auto-affirmation sociale, surtout quand une compétition continuelle pour les chances de rang et de prestige tient en haleine tous les intéressés, comme c’était le cas dans la société de cour (Elias, 1985 :43).

Elias n’en est pas moins, lui aussi, contestable sous certains rapports, notamment quand il avance sa thèse d’une aristocratie se distinguant par ses manières raffinées, passant sous silence le climat de débauche de bien des sociétés de cour et la violence sans retenue de certains seigneurs libertins en France comme en Angleterre.

A l’encontre des schémas d’analyse ethnocentriques de nombreux sociologues (bien d’autres exemples pourraient en être donnés) et de la minimisation de ce qui serait de nature à remettre en cause leurs thèses centrales, il nous semble crucial d’instaurer une vision beaucoup plus large des mécanismes de distinction, prenant en compte toutes sortes de communautés et de sociétés. A cet égard, les travaux des historiens apparaissent fondamentaux, certains n’hésitant d’ailleurs pas à parler de distinction sociale dès l’antiquité⁵.

⁴ ELIAS N., *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985.

⁵ L’un d’entre nous a répertorié et consulté 850 livres et articles dans cette discipline (parmi d’autres) traitant peu ou prou de questions de distinction. Citons à titre d’exemples, à propos de quatre périodes différentes : ZEINER N. K., *Nothing Ordinary Here : Statius as creator of distinction in the Silvae*, New York, Routledge, 2005 ; JEAN-MARIE L., MANEUVRIER C. (Dir.), *Distinction et supériorité sociale (Moyen Age et époque moderne)*, Caen, Publications du CRAHM, 2010 ; BAER R. (ed.), *Class Distinctions : Dutch Paintings in the Age of Rembrandt and Vermeer*, Boston, MFA publications, 2015 ;

Il en va de même des écrits ethnographiques qui révèlent un extraordinaire éventail de pratiques et d'univers de sens dissemblables, aucunement réductibles à de grandes structures soi-disant universelles. L'on songe bien sûr aux grands classiques de la discipline, à commencer par l'analyse du *potlatch* sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique ou celle des rapports entre "Big Men" de Nouvelle-Guinée. Il suffit de citer Marcel Mauss pour bien prendre conscience de la singularité de certaines configurations⁶ :

Un chef doit donner des *potlatch*, pour lui-même, pour son fils, son gendre ou sa fille, pour ses morts. Il ne conserve son autorité sur sa tribu et sur son village, voire sur sa famille, il ne maintient son rang entre chefs – nationalement et internationalement – que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède ; et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant, en la distribuant, en humiliant les autres, en les mettant "à l'ombre de son nom". Le noble kwakiutl et haïda a exactement la même notion de la "face" que le lettré ou l'officier chinois. On dit de l'un des grands chefs mythiques qui ne donnait pas de *potlatch* qu'il avait la "face pourrie". Même l'expression est ici plus exacte qu'en Chine. Car, au nord-ouest américain, perdre le prestige, c'est bien perdre l'âme : c'est vraiment la "face", c'est le masque de danse, le droit d'incarner un esprit, de porter un blason, un totem, c'est vraiment la *persona*, qui sont ainsi mis en jeu, qu'on perd au *potlatch*, au jeu des dons comme on peut les perdre à la guerre ou par une faute rituelle (Mauss, 1923 :100-101⁷).

Si l'on fait l'effort de prendre en considération ce que nous enseigne l'anthropologie culturelle à propos de bien d'autres cas (en Amérique centrale ou en Afrique sub-saharienne, par exemple), l'on trouve de quoi complexifier remarquablement les cadres d'analyses. Il ne s'agit en effet aucunement de renoncer aux ambitions théoriques mais d'aboutir à des perspectives davantage soucieuses de ce qui est repérable en matière de distinction sociale à l'échelle planétaire comme à travers les siècles.

IV. Actualité et importance du questionnement sur la distinction

Ainsi que le suggère le commentaire d'Elias, il serait réducteur d'assimiler la distinction à la seule et un peu vaine recherche du luxe ou du prestige que l'on retrouve parfois à travers les productions culturelles abordant le sujet. La littérature ou le cinéma ont volontiers dépeint les pratiques de distinction comme éminemment superficielles, déconnectées de tout "besoin" réel et tourné en dérision l'extravagance de la consommation ostentatoire comme le ridicule du snobisme caractérisant ceux qui adoptent ouvertement et sans distance les codes de la classe supérieure.

RUSSELL P., *A Wish of Distinction : Colonial gentility and femininity*, Melbourne, Melbourne University Press, 1998.

⁶ Même s'il aboutit à des généralisations sur le don qui sont contestables.

⁷ MAUSS M., "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques", *L'Année sociologique* (1896/1897-1924/1925), Nouvelle série, T. 1 (1923-1924), 1923, pp.30-186.

Cette façon de moquer la distinction nous semble d'ailleurs elle-même envisageable comme une stratégie de distinction propre aux fractions culturelles des classes supérieures, cette "fraction dominée des dominants". Ainsi, pour se distinguer de l'un de ses collègues, l'actuel président du parti socialiste belge francophone a un jour déclaré lors d'un débat télévisé : «Je n'ai jamais mis les pieds dans un casino. Je n'achète pas la plus grosse berline ni des costumes à 3.000 euros. Je ne vais pas non plus au bordel...». Pour que la discrétion puisse être une source efficace de distinction encore faut-il qu'elle soit remarquée. Les personnes qui se présentent et se pensent sans doute au-dessus des basses préoccupations distinctives comme l'homme politique dans l'exemple ci-dessus, ne pratiquent-elles pas en fait simplement une autre forme de distinction ? Même si elle ne s'assume pas comme telle.

Dans la perspective bourdieusienne notamment, les attitudes des groupes et des individus se situant en haut de la hiérarchie sociale sont entendues comme des manifestations objectives de leur supériorité. L'étude de la distinction s'avère donc potentiellement connectée au débat sur l'existence même des classes et la pertinence de cette catégorie pour décrire le monde social et ses rapports contemporains. Peut-on discerner des tendances récentes en matière d'évolution de la distinction, comme il est possible de le faire en matière d'évolution des inégalités ? Les formes les plus ostentatoires de distinction (qui perdurent à l'évidence en certaines régions du monde) sont-elles interprétables comme le symptôme de sociétés dans lesquelles les écarts de richesse sont maximaux et/ou se creusent ? Quelle est au fond la nature du lien entre logiques de distinction et inégalités ? Voilà assurément des questions qui mériteraient d'être creusées. Les lignes qui suivent se veulent une esquisse d'interrogation en ce sens.

V. Vers de nouvelles formes de distinction ?

La tendance assez nette au creusement des inégalités économiques diagnostiquée dans nombre de pays (États-Unis et Royaume-Uni au premier chef) s'accompagne-t-elle d'un renforcement des logiques de distinction ? On pourrait le penser mais la relation entre distinction et inégalité est autrement plus complexe. En atteste notamment le fait que de faibles disparités entre groupes sociaux peuvent parfaitement motiver la création de frontières symboliques. Faut-il pour autant estimer que la montée des inégalités irait nécessairement de pair avec une moindre recherche de distinction, voire d'un développement de l'indistinction ? Pas forcément. Les évolutions semblent plus contrastées. D'une part, l'on assiste à des formes d' "invisibilisation" des distinctions et des frontières bien réelles qui se creusent dans certains cas entre groupes sociaux, contribuant ainsi à l'euphémisation des inégalités. Or, loin de perpétuer des attitudes aristocratiques, les nouvelles classes dirigeantes se présentent plutôt comme

“ouvertes”, “à la portée de tout le monde”⁸. Elles affichent d’ailleurs volontiers leur “normalité”, se veulent “cool” et se réapproprient parfois les cultures populaires.

D’autre part, dans un monde marqué par la domination sans partage du modèle capitaliste, les distinctions et l’opulence s’étalent fréquemment de manière particulièrement crue dans une logique d’ostentation assumée. Pensons par exemple aux beaux quartiers des grandes métropoles, à des villes telles que Dubaï ou Abou Dabi qui rivalisent de “bling-bling”, mais encore à toute une série d’espaces auxquels les autres catégories sociales n’accèdent pratiquement pas ; ceci en raison de la ségrégation croissante des espaces de vie et de loisirs, à l’instar des résidences ou quartiers fermés (*gated communities*), des lieux de vacances réservés (plages privées) qui alimentent une logique d’entre-soi.

Les deux évolutions relevées ne sont pas nécessairement contradictoires. Elles peuvent sans doute être envisagées comme complémentaires et liées. Les plus riches se sentant d’autant plus fondés à afficher leur style de vie qu’ils ne pensent pas leur situation sous le prisme du privilège, estimant qu’il ne tient qu’à chacun de les imiter, en vertu de l’idéologie méritocratique à laquelle adhèrent majoritairement les élites contemporaines.

Une autre évolution sur laquelle il convient d’insister concerne la divergence d’évolution entre les inégalités économiques et les inégalités culturelles. Si, du point de vue économique, les fossés ont plutôt tendance à se creuser entre les élites mondialisées et les catégories plus modestes, d’un point de vue culturel la situation est beaucoup moins claire. Des écarts demeurent, mais on assiste aussi à une réduction de ceux-ci par le haut, en raison notamment d’une érosion des “pratiques culturelles légitimes” au sein des classes supérieures. Le fait que la culture dite “légitime” intervienne moins comme “principe de classement” pourrait constituer une source d’atténuation partielle des logiques de distinction. Une forme de tolérance culturelle se développe avec des univers peu hiérarchisés entre eux et qui, à vrai dire, s’ignorent largement (même si l’on retrouve des hiérarchisations au cœur de chaque genre ou univers de pratique). Ce relativisme pourrait limiter la “violence symbolique” qui consistait à imposer une valeur unique en matière de culture, tout en contribuant à masquer les inégalités entre pratiques, car si toutes sont respectables, toutes ne se valent pas en termes d’utilité sociale et les catégories supérieures en sont probablement, plus que d’autres, conscientes.

En lien avec ce qui vient d’être souligné il nous faut évoquer aussi le fait qu’un certain nombre de sociologues contemporains partent du constat que les sociétés modernes avancées sont des environnements dans lesquels la représentation de la société en termes de classes sociales s’est considérablement amoindrie. Si l’on suit Alain Ehrenberg,

⁸ KHAN S. R., *Privilege : The making of an adolescent elite at St Paul’s school*, Princeton, Princeton U.P., 2011.

La société pensée comme rapport entre le bas et le haut se vide progressivement de son sens et perd de sa légitimité au profit d'autres modes de hiérarchisation entre les individus que ceux de la seule appartenance sociale⁹.

Selon le sociologue, dans une société marquée par le culte de la performance, c'est la réussite qui fait distinction. Réussite qui est indexée sur des critères économiques et de notoriété plutôt que culturels :

La réussite sur le mode entrepreneurial constitue dès lors un étalon de mesure suffisamment crédible pour symboliser cette relation à l'égalité et prendre la place de nos anciens repères identitaires et sociaux parce qu'elle est exclusivement produite dans une relation de comparaison. C'est dans le jeu de cette relation, c'est-à-dire a posteriori, que l'on agit, se classe et rend visible sa place (Ehrenberg, 1991 :281).

Enfin, pour des sociologues qui cherchent à cerner les grandes transformations sociétales marquant le passage de la modernité à ce que d'aucuns nomment la postmodernité, la seconde modernité ou encore la modernité avancée, la distinction qui implique une comparaison verticale ou hiérarchique céderait désormais le pas à une logique selon laquelle le rapport à soi devient prépondérant. L'important serait de se singulariser, ce qui implique une forme d'auto-référentialité ou de comparaison de soi à soi plutôt qu'avec autrui, même s'il est toujours difficile de séparer les deux. Dans cette perspective, représentée notamment par Gilles Lipovetsky, «l'objet consommé ne l'est plus d'abord pour sa valeur-signe», «ce qui est visé dans la consommation contemporaine, c'est plutôt la satisfaction privée indifférente au jugement d'autrui»¹⁰. L'injonction contemporaine à nous penser simultanément uniques et semblables note Ehrenberg «relève d'un modèle généralisé d'autoconstruction, qu'exprime parfaitement l'expression anglo-saxonne de self-made man. Elle est la matrice de notre expérience actuelle de l'égalité» (Ehrenberg, 1991 :282). Bref, pour ces auteurs si distinction il y a, elle est à comprendre en tant que phénomène consubstantiel à l' "individualisation".

Comme le souligne Ulrich Beck, l'individualisation ne signifie pas ce que beaucoup pensent ; elle ne repose absolument pas sur une décision libre. Il s'agirait plutôt d'une «contrainte, il est vrai paradoxale, à la réalisation de soi, à la construction de soi, à la mise en scène de soi» (Beck, 1998 :21)¹¹. Autrement dit, cette prétendue singularité qu'il convient de mettre en avant est une fiction sociologique, mais peu importe. Ce qui compte c'est que les individus y croient. Subjectivement se construire se-

⁹ EHRENBURG A., *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p.280.

¹⁰ LANGLOIS S., "Consommation", in BORLANDI M., BOUDON R., CHERKAOUI M., VALADE B. (Dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005, p.130.

¹¹ BECK U., "Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités", *Lien social et politiques*, n°39, 1998, p.15-25.

lon ce modèle de distinction-là est très différent des relations distinctives caractéristiques de la première modernité. Comme l'indique Ehrenberg,

les discours qu'on tient aujourd'hui sur l'individu libéré [...] ne sont ni plus vrais ni plus faux que ceux que l'on tenait auparavant sur les masses aliénées. Ils signalent seulement des déplacements généraux de la sensibilité égalitaire, de ce que signifie aujourd'hui être égal dans nos rapports à nous-même, à l'autre comme au monde (Ehrenberg, 1991 :286).

Ajoutons qu'aux yeux d'un Charles Taylor, ce qui est fondamental pour comprendre ces changements de sensibilité et les manières par lesquelles s'exprime la différenciation sociale dans les sociétés modernes avancées c'est «l'effondrement des hiérarchies sociales qui avaient pour fondement l'honneur»¹². Dans les sociétés prémodernes où la logique de l'honneur prévalait, la distinction s'entendait nécessairement comme un bien rare que tout le monde ne pouvait détenir. Avec la modernité émerge la notion de dignité, une dignité reconnue comme inhérente à tout être humain et qui s'affirme plus encore dans la seconde modernité où les préoccupations d'identité et de reconnaissance jouent un rôle culturel essentiel.

VI. Présentation des contributions composant le dossier

Ce dossier, on l'aura compris, entend souligner la pluralité des perspectives existant en matière d'analyse de la distinction sociale. Il rassemble des articles écrits par des chercheurs d'horizons divers mais qui par leurs travaux participent tous, d'une manière ou d'une autre, à discuter et enrichir la compréhension des phénomènes de distinction sociale.

La première des contributions qui suivent est due à Jean-Pascal Daloz, l'un des spécialistes ayant le plus œuvré à repenser la distinction sociale à travers ses ouvrages comparatifs qui ont entre autres été salués comme nous permettant de «[...] sortir des perspectives normatives des décennies précédentes»¹³. Il offre ici un résumé inédit en français de son livre *The Sociology of Elite Distinction* (2010) où se voient passées en revue les principales théories disponibles autour du sujet (une quinzaine) dont les mérites et les limites sont discutés à l'aune de très nombreux cas de figure. Il propose ensuite une synthèse similaire de son ouvrage *Rethinking Social Distinction* (2013) qui déploie un cadre d'analyse se voulant moins réducteur, s'appuyant sur la prise en considération de pratiques et de logiques de distinction très dissemblables dans maintes sociétés contemporaines ou du passé, aux quatre coins du monde. Enfin, il fait allusion à un troisième *opus*, en cours de rédaction, qui s'efforce de répertorier et de comparer la plupart des expressions de supériorité sociale du néolithique à nos jours.

¹² TAYLOR C., *Multiculturalisme*, Paris, Aubier, 1994, p.43.

¹³ Commentaires de Nathalie Heinich (EHESS Paris).

Le second texte a été rédigé par Hervé Glevarec qui, au fil d'ouvrages et d'articles importants, aura beaucoup contribué également à remettre en cause les a priori, la méthodologie et les conclusions des analyses de nature néo-structuraliste dans la lignée de Pierre Bourdieu, comme de ceux qui s'en démarquent légèrement. Hervé Glevarec s'appuie sur le cas de la France contemporaine, en reprenant la thématique sensible des pratiques culturelles, chez les adolescents notamment. Il aboutit à une critique très étayée d'un certain dogmatisme et de divers aveuglements en la matière, et finalement à une vision différente des rapports sociaux comme de la question des inégalités. Dans cet article-ci, il propose des réflexions d'ordre conceptuel, explorant notamment le décalage entre la distinction-domination et la différenciation qui s'inscrit dans un autre type de théorisation du monde social. Attentif aux différences revendiquées ne se réduisant pas aux seuls mécanismes de domination verticale, Hervé Glevarec participe de manière importante à la dénonciation des visions encore très marquées par les modes de pensée des années 1960-70 et qui perdurent pour des raisons largement dogmatiques, fort teintées idéologiquement.

Aux États-Unis, la compétition est devenue telle pour obtenir des postes dans de bonnes universités que les doctorants se lancent dans des thèses incroyablement exigeantes, s'appuyant sur des années d'observation participante. Rachel Sherman est à cet égard l'auteure d'un travail remarquable se basant sur son expérience dans deux hôtels huppés où elle a occupé successivement toutes sortes de postes¹⁴. Elle parvient à des analyses d'une grande finesse, montrant à quel point de nombreux clients n'ayant plus les moyens d'avoir des domestiques recherchent une sorte de compensation distinctive à travers la fréquentation de ces établissements prestigieux. Elle souligne aussi toute l'ambiguïté de la position des personnels qui se targuent volontiers d'être constamment en contact avec de notables individus, se démarquant ainsi d'employés travaillant dans d'autres secteurs, tout en nourrissant cependant beaucoup de ressentiment. Elle nous livre ici un article lié à son second ouvrage, extrêmement original, sur les anxiétés des très riches, qui repose sur des entretiens approfondis dans les beaux quartiers de New York¹⁵. Plus précisément, elle s'étend sur la notion d'*entitlement* renvoyant à ce qui peut sembler dû (et qui est surtout utilisée aux États-Unis en référence aux programmes sociaux). Elle montre à quel point les élites qu'elle interviewe y recourent, mais pour s'en démarquer, craignant par-dessus tout de donner l'impression que les privilèges liés à une position sociale très élevée iraient de soi et évoquant à l'envi leurs sacrifices professionnels de même que leur générosité philanthropique. Nous avons là des considérations fort subtiles, éclairant des aspects complexes de la distinction au sommet, à mille lieues de certains travaux stéréotypés sur les classes supérieures.

¹⁴ De femme de ménage à préposée aux réservations, en passant par réceptionniste. Elle en a tiré le livre *Class Acts : Service inequality in luxury hotels*, Berkeley, University of California Press, 2007.

¹⁵ SHERMAN R., *Uneasy Street : The anxieties of affluence*, Princeton, Princeton U.P., 2017.

Le quatrième article, dû à Naoki Iso, a le mérite de rouvrir un dossier assez symptomatique de grandes controverses : celui de la distinction sociale au Japon. Les bons connaisseurs de ce champ d'étude se rappelleront peut-être que Pierre Bourdieu, dans une célèbre conférence prononcée sur place, et se contentant de prendre une poignée d'exemples locaux, avait eu pour la première fois la prétention de proclamer la validité universelle de son modèle (ce qu'il devait réitérer dans la préface de la version en langue anglaise de *La Distinction*). Pour renvoyer à l'intitulé de cette revue, la question est de savoir ce qui doit l'emporter, entre une vision sociologique, mettant l'accent sur les clivages entre classes sociales et la suprématie des codes des dominants, indépendamment, somme toute, du contexte, et une vision anthropologique, particulièrement attentive au relativisme culturel. Sans remonter jusqu'aux travaux pionniers de Ruth Benedict, l'on songe notamment aux magnifiques livres d'Edward T. Hall qui a tant fait pour montrer à quel point l'univers mental des Nippons était singulier. Mais l'on pourrait tout aussi bien évoquer les études venant souligner que les modalités de présentation de soi dans ce pays sont souvent aux antipodes de ce qu'elles peuvent être en Europe ou en Amérique du Nord¹⁶. Naoki Iso conclut son article en précisant que pour cerner les modalités de la "culture légitime" au Japon, il aurait besoin de mener des enquêtes similaires à celles conduites par les universitaires (Tony Bennett *et al.*) ayant travaillé sur le cas britannique, et qui ont mis en lumière certaines divergences tout en continuant de s'inscrire dans la métathéorie bourdieusienne¹⁷.

Le cinquième article de ce dossier est quant à lui le fruit des enquêtes de terrain d'un anthropologue africaniste. L'un des intérêts de sa démarche est que celle-ci est liée au tournage de films documentaires. L'on retrouve ici toute l'importance de l'observation participante, aboutissant à dégager des profils traités de manière très dense. Jean-Frédéric de Hasque s'intéresse au monde du Lions club au Bénin. Les clubs ont surtout été analysés, notamment aux États-Unis, par des sociologues s'intéressant principalement aux phénomènes d'exclusion, en rapport à des profils identitaires, de classe, ou encore avec la place accordée aux femmes, sachant qu'elles se sont longtemps vu refuser l'entrée des *Gentlemen's clubs*. Cette littérature s'avère souvent répétitive et aboutissant à des propos escomptés. L'on voit ici, a contrario, l'intérêt de la restitution de tout un univers dans le cadre de clubs qui seraient considérés comme plutôt subalternes dans les pays développés, mais qui correspondent indéniablement en ce contexte ouest-africain à des milieux relativement élitistes, cultivant une certaine distinction à leur manière. Ceci est d'autant plus évident lorsque l'on prend en compte la hiérarchie de l'organisation (le "Gouverneur de District", les "Présidents de région") et a fortiori ses ra-

¹⁶ En ce sens, voir par exemple MCVEIGH B. J., *Wearing Ideology : State, schooling and self-presentation in Japan*, Oxford, Berg, 2000.

¹⁷ BENNETT T. *et al.*, *Culture, Class, Distinction*, Londres, Routledge, 2009.

mifications internationales. Ce qui se révèle passionnant c'est à la fois l'observation de règles institutionnelles établies beaucoup plus au nord et les traductions purement locales des logiques distinctives, bien mises en évidence. Jean-Frédéric de Hasque nous offre par ailleurs toute une réflexion sur sa pratique de "l'anthropologie à la caméra" que les lecteurs de ce numéro trouveront certainement à même de stimuler la réflexion, comme nous l'espérons d'ailleurs, l'ensemble de ce dossier.

Dans la littérature sociologique francophone, on l'a rappelé, l'étude des phénomènes de distinction sociale a été fortement marquée par *La Distinction* de Pierre Bourdieu. Sans nier les apports de ce désormais classique de la sociologie¹⁸, ce dossier entend montrer la pluralité des perspectives et des méthodologies existantes en la matière, en faisant la part belle à de nouvelles directions de recherche dont l'idée centrale est, en définitive, de questionner les cadres théoriques existants et de présenter des approches soucieuses de contextualiser et d'historiciser l'analyse des processus de distinction sociale.

¹⁸ Cf. COULANGEON P., DUVAL J. (Dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*. Paris, La Découverte, 2013.